

# Lénine sur l'alimentation des enfants

N. Kroupskaïa

Source : O Bytovikh voprosakh [Sur les questions de la vie quotidienne]. Moscou : Éditions d'État, 1930, pp. 70-72. Traduction et note MIA.

**A**u plus fort de la guerre civile, au moment où les troupes blanches envahissaient la Russie soviétique, que le général Youdénitch avançait sur Piter, que l'offensive de Dénikine commençait dans le Sud, que tout le monde civilisé se mobilisait contre la Russie soviétique, que la plus grande dévastation régnait dans un pays spolié et ruiné par les impérialistes, qu'il n'y avait plus ni charbon ni matières premières, que les usines étaient à l'arrêt, que le chômage et la faim régnaient ; c'est à ce moment-là que, le 17 mai 1919, Vladimir Ilitch publia un décret sur l'alimentation gratuite des enfants.

Ce décret stipulait qu'il était nécessaire, afin d'améliorer l'alimentation des enfants et d'alléger la situation matérielle des travailleurs, de donner gratuitement de la nourriture, et en premier lieu des aliments pour bébés, à tous les enfants de moins de 14 ans, sans tenir compte de la catégorie de classe des rations de leurs parents. Le décret s'appliquait aux grands centres industriels des 16 provinces non agricoles.

La guerre civile s'intensifiait. Le 12 juin, on apprenait la trahison du fort de Krasnaïa Gorka. Et ce même 12 juin, Ilitch signa un décret du Conseil des commissaires du peuple élargissant la portée du décret du 17 mai en augmentant le nombre de lieux où des repas gratuits étaient fournis et en portant l'âge des enfants à 16 ans.

Koltchak battit en retraite et, le 1er juillet, l'Armée rouge occupa Perm, mais la Crimée passa à nouveau aux mains des Blancs. Dénikine occupa Kharkov, Yekatarinoslav et Tsaritsyne. Ilitch ne dormit pas la nuit, repensant à chaque étape de la lutte.

Et à la même période dans une lettre qu'il m'adressa le 9 juillet à Kazan, lorsque j'étais à bord du vapeur de propagande *Étoile Rouge*, il m'écrivit entre autres :

« Je lis les lettres demandant des secours qui arrivent pour toi de temps en temps, et je m'efforce de faire ce qui est possible »<sup>1</sup>

Une bonne moitié de ces demandes concernaient des questions d'aide aux enfants.

Le 24 septembre 1919, Ilitch signa un « arrêté d'application du décret du 17 mai 1919 sur l'alimentation gratuite des enfants », consacré à la question des cantines et autres centres d'alimentations pour les enfants.

---

<sup>1</sup> Lénine, *Œuvres*, tome 37, Éditions du Progrès, Moscou, 1977, pp. 558-559.

Le décret du 17 mai éclaire l'ensemble des activités de Lénine car il révèle comment sa lutte acharnée et irréconciliable contre l'ancien mode de vie, contre les ennemis du système soviétique, se conjugait avec l'attitude la plus attentive aux besoins des masses laborieuses, avec une préoccupation fervente pour la jeune génération, y compris les plus jeunes.

\*\*\*

## Décret sur l'alimentation gratuite des enfants

Afin d'améliorer l'alimentation des enfants et de soulager la situation matérielle des travailleurs, principalement des ouvriers d'usine des zones non agricoles, le Conseil des Commissaires du Peuple décide :

1. Tous les produits alimentaires délivrés par les autorités alimentaires locales aux enfants jusqu'à l'âge de 14 ans inclus seront désormais délivrés gratuitement aux frais de l'État.

*Remarque :* Ce décret s'applique aux produits alimentaires délivrés aux enfants par les autorités alimentaires, tant dans les magasins d'alimentation que dans les cantines publiques au moyen de cartes.

2. Le présent décret s'applique aux plus grands centres industriels (villes, grandes agglomérations, etc.) des provinces suivantes :

Arkhangelsk, Vladimir, Vologda, Ivanovo-Voznesensk, Kostroma, Kalouga, Moscou, Nijni Novgorod, Novgorod, Cherepovets, Olonets, Petrograd, Pskov, Tver, Severodvinsk, Yaroslavl.

*Remarque :* Le Commissariat du peuple à l'Alimentation se voit accorder le droit d'étendre le présent décret à certaines villes et centres industriels d'autres provinces.

3. Toutes les entreprises de production sont tenues de fournir en premier lieu des produits alimentaires pour bébés.

4. Le droit à une alimentation gratuite est accordé à tous les enfants de l'âge susmentionné, sans tenir compte de la catégorie des rations de classe de leurs parents.

5. Inviter le Commissariat du Peuple à l'Alimentation à publier immédiatement la liste des localités incluses dans le § 2, et les institutions soviétiques de ces localités à prendre des mesures pour mettre immédiatement en œuvre ce décret.

6. Tous les crédits nécessaires à la mise en œuvre de l'alimentation des enfants au titre du présent décret sont délivrés par l'intermédiaire du Commissariat du peuple à l'Alimentation.

Le Président du Conseil des commissaires du peuple,  
V. Oulianov(Lénine).

Moscou, Kremlin,  
17 mai 1919.

\*\*\*

# **Décret du Conseil des commissaires du peuple**

En modifiant le décret du 17 mai 1919 relatif à l'alimentation gratuite des enfants dans le but d'harmoniser ledit décret avec tous les décrets déterminant l'âge des enfants dans le domaine de la vie scolaire et professionnelle, le Conseil des Commissaires du Peuple décide :

Le décret du 17 mai de cette année s'applique à tous les enfants de moins de 16 ans dans les régions désignées dans le décret du Commissariat du peuple à l'Alimentation du 31 mai 1919.

Le Président du Conseil des commissaires du peuple,  
V. Oulianov (Lénine)

Le Directeur du SNK,  
Bontch-Brouïévitch.

Moscou, Kremlin,  
12 juin 1919.

\*\*\*

## **Arrêté d'application du décret du 17 mai 1919 sur l'alimentation gratuite des enfants**

En complément du décret du 17 mai 1919 sur l'alimentation gratuite des enfants, le Conseil des Commissaires du Peuple précise que, dans sa mise en œuvre, une attention particulière doit être accordée au développement de l'alimentation publique (communale) des enfants, et le Commissariat du Peuple à l'Alimentation est invité à prendre toutes les mesures pour étendre le réseau existant de cantines d'enfants et d'autres centres d'alimentation pour les enfants.

Toutes les dépenses liées à l'équipement et à l'adaptation des cantines pour enfants et des autres centres d'alimentation pour enfants existants et nouvellement ouverts, ainsi que les coûts de leur entretien dans les zones auxquelles le décret sur l'alimentation gratuite des enfants s'applique, doivent être financées par des fonds publics selon les prévisions du Commissariat du Peuple à l'Alimentation.

Le Président du Conseil des commissaires du peuple,  
V. Oulianov (Lénine)

Le Directeur du SNK,  
Bontch-Brouïévitch.

Moscou, Kremlin,  
24 septembre 1919.